Lubumbashi, le 21 juin 2004.

A la Direction de MIGA Washington, DC

Concerne Position des Organisations de la Société Civile du Katanga sur la garantie financière à accorder à Anvil Mining Congo pour le développement du projet Dikulushi

Chers Messieurs et Mesdames,

Le Secrétaire Général de la N.D.S. (Nouvelle Dynamique Syndicale a participé le lundi 07 juin 2004, à la rencontre avec MIGA concernant Dikulushi (Anvil Mining Congo).

Après lecture du rapport final de cette rencontre et restitution de tous les temps forts de cette rencontre, nous, Organisations de la Société Civile du Katanga, évoluant dans le secteur des Ressources Naturelles et des industries extractives, prenons ce jour la position sur cette question.

Nous ne sommes pas opposés à ce que Anvil Mining Congo puisse bénéficier d'une garantie financière de MIGA pour le développement du projet Dikulushi. Le Katanga a aujourd'hui besoin d'investisseurs sérieux capables de redonner à l'industrie minière sa fierté d'autrefois. Cette industrie extractive du Katanga a soutenu la vie de toute la nation congolaise pendant de nombreuses années.

L'avènement au Katanga de gros investisseurs suscite à la fois des craintes et des espoirs

Les Organisations de la Société Civile du Katanga pensent que l'arrivée de gros investisseurs permettra de résorber le chômage, de développer les milieux ruraux longtemps abandonnés à leurs triste sort, de remplir les caisses du Trésor Public.

Comme les autres investisseurs miniers qui évoluent au Katanga depuis 1997, (avènement de l'AFDL et début des conflits meurtriers) Anvil Mining Congo a réussi à vivre harmonieusement dans un environnement généralisé de corruption exponentielle. Il faut en effet avoir du courage et prendre de gros risques pour s'engager résolument en République Démocratique du Congo.

Des entreprises telles que Forrest, Ridgepointe, Tremait, Shemaf, Somika, et un grand nombre d'aventuriers pakistanais, indiens, chinois, coréens achètent des minerais bruts et construisent des fours pour traiter les alliages dans un désordre indescriptible. Aucun pays au monde ne peut accepter une telle forme d'exploitation.

Les enfants (8 à 10 ans), les adolescents sont faits esclaves dans leur propre pays. Ils travaillent matin et soir à des conditions inacceptables pour bénéficier d'une maigre ration alimentaire comme salaire.

Le désordre dans l'industrie minière au Katanga est tel que même les anciennes mines d'uranium de Shinkolobwe sont exploitées sans aucun contrôle.

C'est dans cet environnement de pillage et de désordre généralisé que Anvil Mining Congo a pris le risque de développer Dikulushi (situé à 55 Km de la frontière zambienne).

Ainsi, l'avènement au Katanga de gros investisseurs suscite à la fois espoirs et craintes.

Les Organisations de la Société Civile du Katanga pensent que l'arrivée de gros investisseurs permettra de

- résorber le chômage
- remplir les caisses du Trésor public
- développer les milieux ruraux longtemps abandonnés à leur triste sort.

Nos craintes s'expriment lorsque nous constatons que les premiers actes de gestion de ces nouveaux investisseurs creusent davantage le fossé du pillage par des pratiques peu orthodoxes telles que la corruption, la fraude fiscale, la pollution ; le non respect des droits des communautés locales, le non respect des droits de l'homme et du travail etc...

Dikulushi n'échappe pas à cette règle. C'est pour cette raison que nous ne sommes pas rassurés que Anvil Mining Congo pourra faire la différence avec les autres exploitants miniers. Vous êtes sans ignorer que le Congo est actuellement un pays qui est géré en dehors des normes.

Nous relevons ici quelques cas flagrants de comportements peu orthodoxes :

- Anvil Mining Congo ne verse pas ses taxes au Trésor public lors de la traversée de la frontière de Kilwa. Elle les remets à certains agent fonctionnaires influents et obtiennent des papiers. En R.D Congo, la détention d'un papier officiel ne donne pas l'évidence de paiement d'une taxe. Seuls le bordereau de versement à la banque et la note de perception de la Direction Générale des Recettes Domaniales et Administratives (DGRAD) qui constitue la preuve de paiement au Trésor Public. A nos yeux, il s'agit d'un trafic d'influence, d'un achat des consciences.
- Anvil Mining Congo prive ses agents congolais du droit d'association à des syndicats. Il interdit que les syndicats reconnus puissent défendre les intérêts des travailleurs. Elle a organisé des groupes informels des travailleurs qui leurs sont totalement soumis.
- Anvil Mining Congo ne fait pas participer les communautés locales à l'élaboration du Plan de Développement Durable. Elle compte confier cette tâche à World Vision Australie alors qu'il existe au Katanga des Organisations locales ayant des compétences dans ce domaine.
- A date, anvil Mining Congo prétend avoir construit une route de 55 Km. Il s'agit en fait d'une route privée, construite pour les besoins de sa propre exploitation. Cette route ne

peut pas être considérée comme une route d'intérêt communautaire. C'est un impératif de son propre développement minier.

- Anvil Mining Congo exporte les produits bruts (sans aucune transformation). Le Congo ne bénéficie d'aucune valeur ajoutée. Prendre les richesses minières d'un pays, les traiter hors de ses frontières, bénéficier des exonérations sans aucune forme de compensation est une forme camouflée de pillage des ressources de la R.D.Congo.

De ce qui précède, Nous, Organisations du Katanga évoluant dans le secteur des Ressources Naturelles et des industries extractives, prenant en compte la conduite actuelle de Anvil Mining Congo, conduite qui s'inscrit dans des pratiques obscures et peu orthodoxes, demandons ainsi solennellement que les dispositions suivantes soient prises avant de voter la garantie de financement MIGA

- 1. Anvil Mining Congo devrait affecter à la direction de ses opérations au Congo, des dirigeants intègres ; qui ne sont pas des corrupteurs. Les dirigeants actuels de anvil Mining Congo, ayant évolué dans le contexte de la guerre, ont trop d'amitiés avec les responsables politiques congolais. Le soutien politique qu'ils ont acquis les permet de se conduire comme des colons sur un territoire conquis.
- 2. Anvil Mining Congo devrait signer une déclaration sur l'honneur qu'elle ne va plus payer ses taxes entre les mains des fonctionnaires. Mais qu'elle devrait désormais les verser dans le compte du Trésor Public.
- 3. Anvil Minng Congo devrait signer une autre déclaration sur l'honneur qu'elle va faire participer les communautés locales, la société civile du Katanga, à l'élaboration du Plan de Développement durable. Pour ce qui concerne la réalisation de ce plan, il est nécessaire de confier l'exécution à des Organisations locales telles que SADRI (Eglise protestante), BDD (Eglise catholique) qui sont très actifs et sont en programme avec la Banque Mondiale. Ceci permettra de développer des expertises locales et nationales. Actuellement, Anvil Mining Congo se propose de confier ce travail à World Vision Australie qui n'a aucune connaissance de l'écosystème social du Katanga.
- 4. Anvil Mining Congo devrait formellement permettre à son personnel de s'affilier à des Organisations syndicales. Le fait de refuser l'implantation des syndicats couvre beaucoup de violations des droits des travailleurs : licenciements abusifs, travail hors normes, salaires très dérisoires etc...

Anvil Mining Congo devrait signer une autre déclaration sur l'honneur de se laisser observer par les Organisations de la société civile évoluant dans le secteur des Ressources Naturelles et des industries extractives. Ces Associations gèrent actuellement un Observatoire des Entreprises extractives sur le respect des normes de Responsabilités Sociales des Entreprises (RSE).

Un rapport sera publié chaque semestre sur les pratiques de cette entreprise. Nous disons qu'une entreprise évoluant dans un contexte normal ne peut pas refuser de se faire observer de manière objective.

LES ORGANISATIONS DE LA SOICETE CIVILE DU KATANGA EVOLUANT DANS LE SECTEUR DES RESSOURCES <u>NATURELLES ET DES</u> <u>INDUSTRIES EXTRACTIVES.</u>

GANVE: Jean Marie KABANGA

N.D.S.: Jean Pierre MUTEBA

EMAK: Jean Claude MUJINGA

C.J.P. Catholique: Gabriel LUBUTU

L'OR VERT: KAZAD Mwin KALAMB

SADRI: Pierre KAHENGA

ORMES: Corneille MITONGA

A.E.D: Stéphane BANZA

F.D.H.: Maître KONGOLO

ACPEM: Florent NAWEJI

R.R.N.: Germain KALENGA

ANECO: Joe SANDUKU

ECOLE ET DEVELOPPEMENT: Emile MUKAZ

JAC: Jean Luc KAYOKO